



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**  
**Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

## **Plus d'un milliard d'euros de ponctions sur les établissements de l'État : inacceptable !**

Encore une fois, ce gouvernement utilise la dette qu'il a lui même créée avec les exonérations d'impôts, notamment le CIR et le CICE, ainsi que les multiples exonérations de cotisations sociales que l'État doit compenser, pour justifier le désengagement de l'État des services publics.

En effet, jeudi 25 juillet, le ministre de l'Economie et des finances, Bruno Le Maire, a annoncé vouloir ponctionner dans le budget 2024 plus d'un milliard aux opérateurs de l'État, c'est à dire aux établissements publics. Sont notamment cités le CNRS, Pôle emploi et Météo France.

Le prétexte ? Ces établissements auraient trop de trésorerie. Cette idée n'est pas nouvelle, en réalité ce sont les fonds de roulement qui sont ciblés. Déjà en 2016 les fonds de roulement des organismes de recherche, notamment le CEA et le CNRS, avaient été ponctionnés. Or, par exemple pour le CNRS, ce fonds de roulement correspondait à un mois et demi de paiement des salaires et de fonctionnement du CNRS : c'est une garantie indispensable !

Alors que l'emploi de titulaires dans les organismes de recherche régresse et que le manque de moyens est de plus en plus criant dans les laboratoires, cette ponction n'est pas acceptable et ce projet de coupe budgétaire doit être abandonné !

FO ESR revendique au contraire :

- **des crédits récurrents suffisants ;**
- **la non prise en compte du rapport Gillet ;**
- **la création de postes de titulaires, la titularisation des contractuels qui le souhaitent ;**
- **10 % d'augmentation du point d'indice, pour tous, tout de suite !**

Montreuil, le 2 août 2023